A N N E X E

aux titres II, III, IV, V du Règlement municipal des prestations d'aide sociale facultative

Applicable à compter du $1^{\rm er}$ janvier 2018

II - Personnes âgées

PR	RESTATIONS	ARTICLES		
		b/4	Personne isolée Couple	915 € 1 453 €
1.1	Paris Solidarité	d/2		2€
		e/4		76 225 €
		a/2		468 € annuels
1.2	1.2 Complément Santé Paris	b/3	Personne isolée Couple	915€ 1 453 €
		d/4		76 225 €
		a/2	Personne isolée Couple sans enfant Couple avec un enfant à charge	84 € 95 € 116 €
			Personne isolée	Montant du SMIC mensuel net sur la base de 35 heures hebdomadaires (arrondi à la dizaine supérieure)
2.1	Paris Logement	b/2	Couple sans enfant	Montant du SMIC mensuel net sur la base de 35 heures hebdomadaires (arrondi à la dizaine supérieure)
			Couple avec un enfant à charge	1 600 €
		b/3	Personne isolée Personne isolée colocataire Couple sans enfant Couple avec un enfant à charge	53,67 € 26,83 € 53,67 € 65,83 €

2.2	Aide à l'amélioration	a/3	Travaux sur parties privatives Travaux sur parties communes			1 296 € 3 049 €		
2.2	de l'Habitat	b/2				992 €		
					Zones NAM			
				1-2	1-5			
			Anciens Combattants, Veuf(ve)s de guerre, Veuf(ve)s d'anciens combattants âgé(e)s de 65 ans et plus	Non concernés	Gratuité			
3.1	Le Navigo Émeraude Améthyste	a/2	Bénéficiaires de Paris solidarité, du Complément Santé Paris, du <i>Minimum</i> vieillesse, de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées, de l'Allocation Supplémentaire Invalidité, de l'Allocation aux Adultes Handicapés ou de l'Allocation Veuvage.	Gratuité	160 €			
			Impôt = 0	30 €	160 €			
			0 < I ≤ 380 €	90 €	160 €			
			380€< I ≤ 992 €	180 €	240 €			
			992 €< I ≤ 1600€	360 €	410 €			
			1600€ < I ≤ 2028€ (2430€ en renouvellement)	380 €	410 €			
		b/1	2 028/ 2 430 €en cas de renouvellement					
		s loisirs b/2	Tranche A – Bénéficiaires de Paris Solidarité ou Complément Santé Paris.					
			Tranche B – Impôt ≤ 380 €	Voir tarifs fixés par				
3.3	Les loisirs		Tranche C – 380 €< Impôt ≤ 992 €	délibération n° 120 CASVP du 14 déce	0 du CA du			
			Tranche D – 992 € < Impôt≤ 2 028 €	CAS VI du 14 decembre 2017				
			Tranche E – Impôt > 2 028 €					
			Tranche A – Bénéficiaires de Paris Solidarité, du Complément Santé Paris ou de l'aide légale restauration, titulaires du RSA		Petit-déjeuner	0,50 €		
			ou bénéficiaires des minima sociaux accueillis er de banlieue et en attente de l'aide légale ou à déf		Déjeuner	3,00 €		
			aide.		Diner	2,50 €		
			T. 1 D. 1 200 C		Petit-déjeuner Déjeuner	0,95 € 5,30 €		
	L'accès aux restaurants		Tranche B – Impôt ≤ 380 €		Diner	3,65 €		
	Émeraude				Petit-déjeuner	_		
3.4			Tranche C – 380 €< Impôt ≤ 992 €		Déjeuner	0,95 € 6,65 €		
] 3.4	5.4	b/2	•		Diner	4,85 €		
					Petit-déjeuner			
			Tranche D – 992 € < Impôt≤ 2 028 €		Déjeuner	1,05 € 8,30 €		
			_		Diner	6,50 €		
			Transha E. Impât > 2 020 E		Petit-déjeuner	1,40 €		
			Tranche E – Impôt > 2 028 €		Déjeuner	11,80 €		

 	T	Ī						
				Diner	8,75 €			
			Abonnement					
			Tranche A - Bénéficiaires de Paris Solidarité ou du Complément Santé Paris		Gratuité			
			Tranche B - Impôt ≤ 380 €		45 €			
			Tranche C - 380 €< Impôt ≤ 992 €		115 €			
			Tranche D - 992 €< Impôt ≤ à 2 028 €		185 €			
			Tranche E - Impôt > à 2 028 €		260 €			
4.1	Téléalarme	c/2	Earfold Jánuarra an					
7.1	Telediarine	C/ Z	Forfait dégroupage		G + 144			
			Tranches A et B		Gratuité			
			Tranche C Tranche D		40 € 45 €			
			Tranche E		45 € 50 €			
			Option montre bracelet					
			Tranche A		Gratuité			
			Tranches B, C, D et E	92 €				
			Système d'interphonie radio déportée		47 €			
		c/2	Tranche A - Bénéficiaires de Paris Solidarité ou du Complément Santé Paris		7,53 €			
			Tranche B - Impôt ≤ 380 €		13,57 €			
4.2	Pédicurie		Tranche C - 380 €< Impôt ≤ 992 €		19,62 €			
			Tranche D - 992 €< Impôt ≤ à 2 028 €		24,13 €			
			Tranche E – Impôt > 2 028 €		31,50 €			
			Tranche A - Bénéficiaires de Paris Solidarité, du Complément Santé Paris ou de l'aide légale restauration	Petit-déjeuner Déjeuner Diner Journée complète	0,63 € 4,35 € 3,30 € 7,10 €			
			Tranche B - Impôt ≤ 380 €	Petit-déjeuner Déjeuner Diner Journée complète	1,00 € 6,30 € 4,50 € 9,00 €			
4.3	Port de repas	s c/2	Tranche C - 380 €< Impôt ≤ 992 €	Petit-déjeuner Déjeuner Diner Journée complète	1,20 € 7,75 € 6,10 € 10,55 €			
			Tranche D - 992 € Impôt ≤ 2 028 €	Petit-déjeuner Déjeuner Diner Journée complète	1,50 € 10,10 € 8,80 € 14,30 €			
			Tranche E - Impôt > 2 028 €	Petit-déjeuner Déjeuner Diner Journée complète	1,60 € 12,10 € 9,20 € 16,00 €			

			- Tranche A - Bénéficiaires de Paris Solidarité ou du Complément Santé Paris					
		- Tranche B -	Impôt ≤ 380 =	€				
			- Tranche C - 380 €< Impôt ≤ 992 €					
4.4 Coiffure à domicile c/2					028 €			
			- Tranche E TARIFS :	- Impôt > à 2	028 €			
			Prix coif.	A	В	C	D	Е
			22,54 €	5,76 €	13,87 €	14,42 €	20,21€	22,54 €
			28,33 €	11,56 €	19,63 €	20,21 €	26,00 €	28,33 €
			51,81 €	30,82 €	43,73 €		50,09 €	51,81 €
			45,45 €	28,88 €	36,99 €	37,57 €	43,33 €	/
			22,54 €	5,76 €	13,87 €	14,42 €	20,21 €	22,54 €

III - Personnes handicapées adultes

P	PRESTATIONS	ARTICLES		
		b/4	Personne isolée Couple	915 € 1 453 €
1.1	Paris Solidarité	d/2		2 €
		e/4		76 225 €
		a/2		468 € annuels
			Personne isolée	915 €
1.2	Complément Santé Paris	mplément Santé b/3	Couple	1453 €
			Personne isolée bénéficiaire de la MVA	915,66 €
		d/5		76 225 €
		a/2	Personne isolée Couple sans enfant Couple avec un enfant à charge	84 € 95 € 116 €
			Personne isolée	Montant du SMIC mensuel net sur la base de 35 heures hebdomadaires (arrondi à la dizaine supérieure)
2.1	Paris Logement	b/2	Couple sans enfant	Montant du SMIC mensuel net sur la base de 35 heures hebdomadaires (arrondi à la dizaine supérieure)
			Couple avec un enfant à charge	1 600 €

			– Personne isolée		53,67 €
		b/3	- Personne isolée colocataire		26,83 €
			- Couple sans enfant		53,67 €
			- Couple avec un enfant à charge		65,83 €
			Travaux sur parties privatives		1 296 €
	Aide	a/3	- Travaux sur parties communes		3 049 €
2.2	8				
de l'intollat	b/2			992 €	
				Zone	s NAM
				1-2	1-5
			Bénéficiaires de Paris solidarité, du Complément Santé Paris, du <i>Minimum vieillesse</i> , de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées, de l'Allocation Supplémentaire Invalidité, de l'Allocation aux Adultes Handicapés, ou de l'Allocation Veuvage.	Gratuité	160 €
		a/2	Impôt = 0	30 €	160 €
3.1	Le Navigo Émeraude		0 < I ≤ 380 €	90 €	160 €
3.1	Améthyste		380€< I ≤ 992 €	180 €	240 €
			992 € < I≤ 1600 €	360 €	410 €
			1600 €< I ≤ 2 028 €(2 430 €en cas de renouvellement)	380 €	410€
		b/1	2 028/2 430	€en cas de r	enouvellement
			Tranche A – Bénéficiaires de Paris Solidarité ou du Comp Santé Paris.	lément	
3.2	Les loisirs	b/2	Tranche B – Impôt ≤ 380 €		Voir tarifs fixés par délibération n° 120 du CA du CASVP
			Tranche C – 380 €< Impôt ≤ 992 €		du 14 décembre
			Tranche D – 992 €< Impôt ≤ 2 028 €		2017
			Tranche E – Impôt > 2 028 €		

			Tranche A – Bénéficiaires de Paris Solidarité, du Complément Santé Paris ou de l'aide légale restauration, titulaires du RSA ou bénéficiaires des minima sociaux accueillis en résidences de banlieue et en attente de l'aide légale ou à défaut de cette aide.	Petit- déjeuner Déjeuner Diner	0,50€ 3,00€ 2,50€
			Tranche B – Impôt ≤ 380 €	Petit- déjeuner Déjeuner Diner	0,95€ 5,30€ 3,65€
3.3	L'accès aux restaurants Émeraude	b/2	Tranche C – 380 €< Impôt ≤ 992 €	Petit- déjeuner Déjeuner Diner	0,95€ 6,65€ 4,85€
			Tranche D – 992 € < Impôt≤ 2 028 €	Petit- déjeuner Déjeuner Diner	1,05€ 8,30€ 6,50€
			Tranche E – Impôt > 2 028 €	Petit- déjeuner Déjeuner Diner	1,40€ 11,80€ 8,75€
		c/2	Abonnement Tranche A - Bénéficiaires de Paris Solidarité ou du Complément Santé Paris	Gr	atuité
			Tranche B - Impôt ≤ 380 € Tranche C = 380 €		45 €
			Tranche C - 380 €< Impôt ≤ 992€ Tranche D - 992 €< Impôt ≤ 2 028 €		115 € 185 €
			Tranche E - Impôt > à 2 028 €		260 €
4.1	Téléalarme		Forfait dégroupage Tranches A et B		
				Gr	atuité
			Tranche C Tranche D		40 € 45 €
			Tranche E		45 € 50 €
			Option montre bracelet	1	200
			Tranche A		atuité
			Tranches B, C, D et E		92 €
			Système d'interphonie radio déportée		47 €

			Tranche A - Bénéficiaires de Paris Solidarité ou du Complément	7,53 €
			Santé Paris Tranche B - Impôt ≤ 380 €	13,57 €
4.2	Pédicurie	c/2	Tranche C - 380 €< Impôt ≤ 992 €	19,62 €
			Tranche D – 992 €< Impôt ≤ 2 028 €	24,13 €
			Tranche E - Impôt > à 2 028 €	31,50 €
			Tranche A - Bénéficiaires de Paris Solidarité, du Complément Santé Paris ou de l'aide légale restauration Petit-déjeuner Déjeuner Diner Journée complète	0,63 € 4,35 € 3,30 € 7,10 €
		c/2	Tranche B - Impôt ≤ 380 € Petit-déjeuner Déjeuner Diner Journée complète	1,00 € 6,30 € 4,50 € 9,00 €
4.3	Port de repas		Tranche C - 380 €< Impôt ≤ 992€ Petit-déjeuner Déjeuner Diner Journée complète	1,20 € 7,75 € 6,10 € 10,55 €
			Tranche D - 992 €< Impôt ≤ 2 028 € Petit-déjeuner Déjeuner Diner Journée complète	1,50 € 10,10 € 8,80 € 14,30 €
			Tranche E - Impôt > à 2 028 € Petit-déjeuner Déjeuner Diner Journée complète	1,60 € 12,10 € 9,20 € 16,00 €
			 - Tranche A - Bénéficiaires de Paris Solidarité ou du Complément Santé - Tranche B - Impôt ≤ 380 € 	Paris
			- Tranche C - 380 €< Impôt ≤ 992 €	
			- Tranche D - 992 €< Impôt ≤ 2 028 €	
4.4	Coiffure à domicile	cile c/2	- Tranche E - Impôt > à 2 028 €	
			TARIFS: Prix coif. A B C D E 22,54 € 5,76 € 13,87 € 14,42 € 20,21 € 28,33 € 11,56 € 19,63 € 20,21 € 26,00 € 51,81 € 30,82 € 43,73 € 44,29 € 50,09 € 45,45 € 28,88 € 36,99 € 37,57 € 43,33 € 22,54 € 5,76 € 13,87 € 14,42 € 20,21 €	22,54 € 28,33 € 51,81 € 45,45 € 22,54 €

IV – Familles

F	PRESTATIONS	ARTICLES		
1.2	Paris Forfait Famille	a/1 et b/1	Revenus mensuels ≤ 3000 € > 3000 € et≤ 5000 €	Montant annuel de l'allocation 305 € 200 €
1. 3	Allocation de Soutien aux parents	a/1		153 € par mois
1. 3	d'Enfant(s) Handicapé(s	b/1		5 000 €
1.4	Allocation pour Naissance ou adoption Multiple	a/2		763 €
1.5	Allocation	c/3		610 € par mois
1.5	d'Accompagnement	d/1		4 575 €
		b/5	Familles d'un enfant Familles de 2 enfants Familles de 3 enfants et plus Plafonds non applicables si l'enfant de m handicapé.	5 500 € 6 400 € 7 000 € noins de trois ans, gardé à domicile, est
1.6	Paris Petit à Domicile		Familles d'un enfant - Revenus mensuels ≤ 4 167 € - Revenus mensuels > 4 167 €≤ 5 500 €	420 € (*) 105 €
			Familles de 2 enfants - Revenus mensuels ≤ 4 167 € - Revenus mensuels > 4 167 €≤ 6 400 €	315 € 105 €
			Familles de 3 enfants et plus - Revenus mensuels ≤ 7 000 €(*) (*): Plafonds non applicables si l'enfant est handicapé.	105 € de moins de trois ans, gardé à domicile,

2.1	Paris Logement Familles	a/2 et b/1	Revenus mensuels Familles de 3 enfants et + ≤ 3 000 € > 3 000 € et ≤ 5 000 € Revenus mensuels Familles de 2 enfants	Montants mensuels de l'allocation 128 €+ 41 € par enfant supplémentaire à charge au-delà de 3 84 € + 21 € par enfant supplémentaire à charge au-delà de 3 Montants mensuels de l'allocation 116 €
			≤2 000 € Revenus mensuels Familles de 1 enfant handicapé (ou plus) ≤5 000 €	Montants mensuels de l'allocation 128 € + 41 € par enfant supplémentaire à charge au-delà de 3
2.2	Paris Logement Familles Monoparentales	a/2 b/1	Revenus mensuels ≤ Montant du SMIC mensuel net sur la base de 35 heures hebdomadaires (arrondi à la dizaine supérieure) > Montant du SMIC mensuel net sur la base de 35 heures hebdomadaires (arrondi à la dizaine supérieure) et ≤ 1 600 €	Montants mensuels de l'allocation 150 € 128 €
2.3	Paris Logement	a/2 b/2 b/3		116 € 1 600 € 65,83 €
2.4	Paris Energie Familles	a/2	Familles de 1 ou 2 enfant(s) Familles de 3 enfants et plus ou ayan Options de répartition de l'aide : • 100% électricité • 50% électricité et 50% gaz • 100% gaz	138 € t un enfant handicapé à charge 275 €

			Famille de 1 enfant	2 000 €
		b/1	Famille de 2 enfants	2 500 €
			Famille de 3 enfants et + ou avec au moins 1 enfant handicapé	5 000 €
	Allocation	a/2		153 € par mois
2.5	Familiale pour le Maintien à Domicile d'un Parent Âgé	b/3		2 130 € par an
		b/4		1 525 € par mois
	Aide aux familles	a/3	Travaux sur parties communes Travaux sur parties privatives: pour les familles de 1 ou 2 enfants à c pour les familles de 3 enfants ou plus	
2.6	pour l'amélioration		- pour les familles de 3 emants ou plus	a charge 2 133 C
	de l'habitat	b/3		992 €
			Familles de 1 ou 2 enfants	138 €
		a/2	Familles de 3 enfants et plus ou ayant 1 enfant handicapé à charge	275 €
2.7 far en chu	Aide aux familles en cas de chute brutale de ressources	a/3		458 €
	-		1 enfant à charge	915 €
		b/5	2 enfants à charge	1 068 €
		0/3	3 enfants à charge	1 373 €
			+ par enfant supplémentaire à charge	(153 €)

V - Parisiens en difficulté

PRE	ESTATIONS	ARTICLES		
1.1	Aide aux personnes sans domicile fixe	b/2	(cumulés sur 12 mois)	2 830 €
1.2	Distribution de Repas Aux Parisiens en difficulté	b/2	Personne supplémentaire	804 € + 20 % (160,80€)
			Durée de résidence à Paris supérieure ou égale à 3 ans (cumulés sur 12 mois)	3 287 €
2.1	Allocation exceptionnelle	b/2	Durée de résidence à Paris inférieure à 3 ans (cumulés sur 12 mois)	2 830 €
			Sinistres : dans la limite de 4 574 € au titre du sinistre	
		a/2	Personne isolée	84 €
			Couples sans enfant	95 €
3.1	Paris Logement	b/2		Montant du SMIC mensuel net sur la base de 35 heures hebdomadaires (arrondi à la dizaine supérieure)
		b/3	Personne isolée/couple sans enfant Personnes isolées/couple sans enfant colocataires	53,67 € 26,83 €
2.2	Aide à	a/3		3 049 €
3.2 l'amélioration de l'habitat	b/2		992 €	